



# m o s a i q u e

le magazine de la ville de Sainte Foy-lès-Lyon / mai-juin 2010 / n°77

## L'Ellipse, dévoilée au grand jour



### EN IMAGES

Consécration  
de l'OSFB  
Record d'affluence  
pour la Caravane

### DOSSIER

*L'Ellipse, dévoilée  
au grand jour*

Une salle pour tous  
Une architecture  
originale  
Acoustique  
sur-mesure

### VIE MUNICIPALE

Finances  
communales

### EN MOUVEMENT

Bibliothèque  
éco-responsable  
Petits et grands,  
chacun son école

### EN VILLE

Conseil Jeunes  
en devenir  
Fêtes du jumelage :  
recherche familles  
d'accueil

## du conseil municipal

### Conseil municipal du 25 mars 2010

• Le conseil municipal a approuvé la prise à bail par la Ville de **locaux** de la SEMCODA, situés route de la Libération, d'une surface de 78m<sup>2</sup> dédiés à un **espace polyvalent pour la vie de quartier à Beunant**.

• Le conseil municipal a procédé au **choix du lauréat** du concours. Il a approuvé l'attribution du marché au groupement Archigroup, désigné par le jury de concours pour la maîtrise d'œuvre pour la réalisation des **équipements publics du projet Deshay-Neyrard**.

• Le conseil municipal s'est prononcé en faveur d'un **programme d'aide aux riverains pour l'équipement en dispositifs de protection contre les inondations**.

• Comme évoqué lors du précédent

conseil municipal et au cours de plusieurs réunions de concertation, aux vues des évolutions des effectifs scolaires, **le conseil municipal a approuvé la décision de fermeture de l'école intercommunale de Beunant**, à la fin de l'année scolaire 2010-2011.

• Le conseil municipal a validé le nom de la nouvelle salle d'activités de la rue Sainte Barbe : **l'Ellipse**.

• Regard précis sur l'année comptable écoulée, et expression de l'action conduite par la Ville, le conseil municipal a voté **le compte administratif 2009**. Outre la poursuite des grands projets, les dépenses d'investissement, pour un montant de 3 M€ ont permis la réalisation de travaux dans les bâtiments culturels, sociaux, sportifs, de travaux d'entre-

tien de voirie et d'espaces verts.

Les dépenses réelles de fonctionnement, d'un montant de 15,68 M€, recouvrent l'action au quotidien au service des Fidésiens, en légère hausse de 0,25%. Leur taux de réalisation s'élève à 95,33%, ce qui confirme la justesse des prévisions et la bonne gestion des moyens. Les recettes réelles de fonctionnement établies à 19,5 M€ ont connu une hausse de 4,2% par rapport à 2008, hausse importante et conjoncturelle due notamment à la prise en compte cette année dans le calcul des dotations, de l'actualisation du recensement de la population.

• Le conseil municipal a voté **les taux des 3 taxes locales** pour 2010, taxe d'habitation, taxe sur le foncier

bâti et non bâti, en maintenant **les taux à leur niveau de 2009**, soit 19,92% pour la taxe d'habitation, 18,49% pour la taxe sur le foncier bâti et 32,48% pour la taxe sur le foncier non bâti.

• Le conseil municipal a émis un avis favorable concernant **le vote des subventions aux associations**.

• Considérant le programme de maintenance du patrimoine scolaire, et la nécessité de procéder à des **travaux d'étanchéité de la toiture de l'école Paul Fabre**, **le conseil municipal a approuvé ces travaux**, scindés en deux tranches (maternelle + logements, primaire) pour un montant total prévisionnel de 402 000 euros HT.

Prochain conseil municipal : le 20 mai à 19h

## Rencontre de proximité avec le Maire et vos élus

**Michel Chapas**, Florence Mignot-Caminale adjointe déléguée à la Démocratie de proximité et l'équipe municipale invitent les habitants du Centre à une réunion publique.

**Lundi 3 mai, à 20h** à la salle communale du Centre, vos élus seront présents pour aborder les

questions qui vous tiennent à cœur mais aussi pour vous présenter les grands projets qui animent la commune, notamment le projet d'équipements publics Deshay-Neyrard en présence des architectes. Venez nombreux pour ce temps propice aux échanges ! ♦

## Régionales 2010

Le 21 mars, 8 331 Fidésiens ont voté pour le second tour des élections régionales. A Sainte Foy-lès-Lyon, la liste UMP conduite par Françoise Grossetête totalise 47,10% des suffrages, celle de Jean-Jack Queyranne (PS) 42,62% et Bruno Gollnisch (FN) 10,28%. Michel Chapas salue la mobilisation citoyenne des Fidésiens puisque 55% des électeurs se sont déplacés au second tour contre 49,22%

au 1<sup>er</sup> tour, soit une abstention faible par rapport au niveau national (45%).

Les 2 027 534 votants rhônealpins ont placé en tête la liste de Jean-Jack Queyranne (PS) 50,76% soit 100 sièges de conseillers régionaux, suivie de Françoise Grossetête (UMP) 34,02% représentant 40 sièges et Bruno Gollnisch (FN) 15,23%, soit 17 sièges. ♦

[www.rhonealpes.fr](http://www.rhonealpes.fr)

## Victoire du 8 mai 1945 : 65 ans après...

**1945-2010** Cette année marque le 65<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Seconde guerre mondiale et de la libération des camps de concentration nazis. Pour commémorer cet anniversaire, la Ville de Sainte Foy et l'association des Anciens combattants convient les Fidésiens à participer à trois cérémonies, pour ne jamais oublier. **Dimanche 25 avril à 11h45**, hommage solennel à

l'occasion de journée nationale de la déportation, au Monument aux Morts. Journée du souvenir, le **vendredi 7 mai à partir de 9h30** à la Stèle de Gaulle, rue Maurice Jarosson.

**Samedi 8 mai**, commémoration de la victoire de 1945 **à partir de 11h** à l'église du Centre, suivie d'un défilé, du dépôt de gerbes, discours officiels et remises de décorations au Monument aux Morts. ♦



**Mairie Infos**

page 2

Résultats des Régionales 2010

**En images**

page 4

Propreté, les enfants montrent l'exemple

**Dossier**

pages 5 à 7

L'Ellipse, dévoilée au grand jour

**Vie municipale**

pages 8 à 11

Finances communales

Du budget aux actions

**Nature en fête**

pages 12 et 13

La ville, refuge des abeilles

**En mouvement**

pages 14 et 15

Vie de quartier à Beaunant

**En ville**

pages 16 et 17

Alain Gravey, médecin pompier à Haïti

**Expression libre**

page 18

**A noter**

page 19

**Budget 2010: au service d'une grande ambition pour Sainte Foy**

Au fil des mois, votre magazine vous présente les projets et les réalisations de votre commune.

En ce début de mandat municipal, ils sont foisonnants, car concrétisant les engagements que j'ai pris devant vous en mars 2008.

Chacun comprend qu'ils ne sont pas un empilement désordonné d'idées au jour le jour, mais s'inscrivent dans un plan d'ensemble nourri par une forte ambition pour notre Ville : aller plus loin pour une Ville attractive, solidaire et durable.

Parce que toute bonne intention ne peut tenir sans être ancrée dans les réalités, celle de notre environnement économique et financier national et local, ce plan d'actions est fondé sur la mesure des capacités de votre commune à le réaliser.

Cette vision à moyen et long terme est soutenue par une triple volonté : poursuivre la stabilité des impôts locaux (peu de commune n'ont pas augmenté leurs taux d'imposition depuis 13 ans !), maîtriser l'évolution de nos charges de gestion pour disposer d'un autofinancement substantiel de nos investissements, et contenir le recours à l'emprunt pour limiter les frais financiers et pouvoir le rembourser demain.

Le budget 2010, second de cette mandature, est l'un des maillons de cette construction pluriannuelle de notre projet pour Sainte Foy.

Il permet non seulement d'assurer le fonctionnement des services dédiés aux Fidésiens, et de moderniser les équipements existants, mais aussi de proposer de nouveaux services, notamment dans le domaine de la petite enfance et de la jeunesse, de réaliser de nouveaux équipements et aménagements de l'espace public, et de préparer, en phase de conception, les projets majeurs du mandat que sont la nouvelle piscine, le nouveau centre social du Neyrard, et le nouvel équipement à vocation cinématographique.

Il acte également le lancement de l'élaboration de l'Agenda 21, appelé avec le concours de tous, à être ce fil conducteur du développement durable devant irriguer nos actions et projets et notre vivre ensemble.

**L'Ellipse**, nouvelle salle polyvalente d'activités rue Sainte Barbe, va prochainement être mise en service.

Par sa capacité d'accueil et sa configuration, elle est appelée à devenir un lieu privilégié de la vie communale, culturelle, associative et festive. Je souhaite qu'elle soit ce lieu où se vit notre Ville chaleureuse et attractive.

**Michel Chapas**  
Maire de Sainte Foy-lès-Lyon



**Editeur :** Mairie de Sainte Foy-lès-Lyon, 04 72 32 59 00 /  
**Directeur de la publication :** Michel Chapas /  
**Rédactrice en chef :** Florence Mignot-Caminale /  
**Conception et rédaction :** Ingrid Ranchin, Amélie Brissard, Carine Torregrosa, Christine Jaudoin /  
**Crédit Photo :** Services culture et communication, service des sports, B. Gaudillère/Collectif Item, H Canet/ Balloide, OSFB, Maison Communale des Bruyères, SIRF/Cinéma Jeanne Mourguet, copyright FRENCHIE CRISTOGATIN (Ellipse), Marc Maisonnnet, Lionel Maître, sapeurs pompiers Ste Foy-Francheville, Conseil Municipal d'Enfants, Eclair Confluent Mulaître/Ste Foy.  
**Réalisation :** Sitbon & associés : 04 37 85 11 22  
**Conception graphique :** Sitbon & associés /  
**Compo gravure, Impression, Régie publicitaire :** Sitbon & associés / Cité de la Communication  
**Dépôt légal :** n° ISSN 1157 - 6839 / **Distribution :** Publi-Services /  
**Site internet :** [www.saintefoyleslyon.fr](http://www.saintefoyleslyon.fr)

Prochain numéro de Mosaïque  
le 28 juin 2010

**Agenda du maire, quelques dates**

**28 avril :** jury de concours piscine pour désigner les architectes

**3 mai, 20h :** réunion publique du Centre. Salle communale du Centre

**5 mai, 9h30 :** Comité Technique Paritaire du personnel communal

**7 mai, 9h30 :** Jour du souvenir avec le fleurissement des stèles et plaques

**8 mai, 11h :** commémoration de la victoire de 1945

**8 mai :** Nature en Fête au Grand Vallon

**18 mai :** commission d'appel

d'offres de la restauration scolaire

**20 mai, 19h :** conseil municipal

**28 mai, 11h30 :** fête des mères à l'Hôpital

**28 mai, 15h :** conférence des maires du sud ouest lyonnais

**29 mai, 11h :** inauguration de la rue Sainte Barbe et de la

réhabilitation du chemin de Montraÿ

**29 mai, 14h :** après-midi handicap et sports du Conseil Municipal d'Enfants

**29 mai :** fête du Clos Beausoleil

**31 mai :** assemblée générale du comité d'intérêt local de la Gravière

1



## 1 Sainte Foy-lès-Lyon au féminin

A l'occasion de la Journée de la Femme, la Ville de Sainte Foy-lès-Lyon a marqué son engagement aux côtés de l'association CIDFF- Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles. Les Fidésiennes étaient invitées à une journée d'information

et de débats sur le thème des violences intra-familiales et de l'égalité hommes-femmes. La Mairie et le CIDFF souhaitent pérenniser sur la commune une permanence régulière pour soutenir les femmes dans leur vie familiale ou professionnelle.

## 2 Record d'affluence pour la Caravane

Pendant 11 jours, l'Afrique était bel et bien présente à Sainte Foy-lès-Lyon ! Peinture, concerts, contes, marché équitable, repas et bien sûr du grand cinéma. Le prix du public, 1 600€ offerts par la Ville, a été remporté par le film "Teza" du réalisateur éthiopien Haile Gerima. Le cinéma Jeanne Mourguet a enregistré un record de près de 3 100 spectateurs, rien qu'à Sainte Foy. Dans les écoles, 900 élèves ont fait un voyage extraordinaire avec Kengmo. Partenaire de l'association "Des cinémas pour l'Afrique", la Caravane a reversé à son Président, le réalisateur mauritanien Abdarrahmane Sissako, les bénéfices de la cérémonie d'ouverture pour partager son amour du 7<sup>e</sup> art.

2



3



## 3 Carnaval africain

L'Afrique a aussi défilé dans les rues de Sainte Foy le 19 mars. La Maison Communale des Bruyères a réuni près de 600 enfants pour l'embrasement de M. Hiver, suivi d'un grand goûter. Lions, girafes, éléphants et autres animaux de la Savane ont inspiré les enfants pour des déguisements toujours plus colorés.

## L'image du mois



## Consécration de l'OSFB

Le 27 mars, l'équipe 1 d'Oullins Sainte Foy Basket a réussi, pour la 1<sup>ère</sup> fois de son histoire, le pari de monter en nationale 2 en battant l'équipe de Jura Dolois (score 86-65), devant près de 750 spectateurs et en présence du maire Michel Chapas et Bernard Gillet adjoint délégué au Sport et à la Jeunesse. Après 10 ans de nationale 3, l'OSFB a fait une saison exceptionnelle en 18 victoires et 3 défaites dans la poule de l'Est de la France. Après l'ASVEL, club professionnel, l'OSFB accède à du très haut niveau. C'est la réussite de tout un club qui avec ses 230 licenciés est l'un des 3 plus grands clubs du Rhône et son école de formation, 1<sup>re</sup> du département avec 105 enfants. Félicitations à tous les joueurs et à l'équipe ! [www.osfb.net](http://www.osfb.net)

4



## 4 Opération jobs d'été

Pour beaucoup de jeunes de 16 à 25 ans, l'été rime avec emploi saisonnier mais pas toujours facile de trouver chaussure à son pied. C'est pourquoi, dès fin mars, le Point Information Jeunesse en partenariat avec l'association Passerelle pour l'Emploi aide les jeunes à mener efficacement leur

recherche. Offres consultables, journées pré-recrutement, ateliers simulation d'entretien d'embauche et surtout conseils pour permettre à ceux qui le souhaitent de trouver l'emploi qui leur correspond.

## 5 Propreté, les enfants montrent l'exemple

Le Conseil Municipal d'Enfants a motivé les troupes pour un grand nettoyage de printemps. Les élèves des écoles élémentaires de Sainte Foy ont enfilé les gants pour une opération rues et jardins propres ! Le 9 avril, ils ont traqué sans relâche mégots, papiers, canettes et autres débris pour rendre notre

ville plus propre. Dans le cadre de la semaine du Développement Durable du 1<sup>er</sup> au 7 avril, les enfants ont rencontré Audrey Delahaye, chargée de mission Agenda 21 de la Ville, qui leur a parlé des enjeux d'une consommation responsable et des transports doux. Pour que consommation, propreté et environnement fassent bon ménage !

5



# L'Ellipse, dévoilée au grand jour



©Frenchie Cristogatin

***L'Ellipse, la nouvelle salle polyvalente d'activités de la Ville de Sainte Foy-lès-Lyon va ouvrir ses portes. Cet équipement public à vocation généraliste pourra désormais accueillir les manifestations et activités de la vie communale et associative, les événements culturels et musicaux, avec une prestation de confort et d'acoustique haut de gamme. Grâce à son importante capacité, l'Ellipse répond avant tout à un besoin fort des habitants et des associations pour l'organisation de grands rendez-vous fidésiens !***

## ○ Une salle pour tous

Afin de développer l'offre d'animation sur la commune, la création de l'Ellipse remplit deux objectifs : doter la commune d'un lieu d'accueil polyvalent et offrir une capacité d'accueil importante, supérieure à celle des salles existantes.



Florence Mignot-Caminale, adjointe déléguée aux Fêtes et Cérémonies rappelle « *L'Espace Culturel peut accueillir 250 personnes et 100 personnes pour la Salle Communale du Centre. Grâce à l'Ellipse, nous doublons la capacité d'accueil. Nous pourrions ainsi recevoir des congrès départementaux ou de grands événements type concerts, rencontres, conférences, spectacles, etc. à la hauteur de ce que peut organiser une ville chaleureuse et attractive comme Sainte Foy. C'est un atout pour le rayonnement de notre Ville.* ». L'ouverture de cette nouvelle salle permettra aussi de désengorger la salle du Centre, l'Espace Culturel Jean Salles et de redonner à ce dernier sa vocation première de lieu pour les événements culturels type exposition.

## ○ Deux en un

Le second atout de l'Ellipse est sa polyvalence, pour que chaque usager trouve sa place. La salle est cloisonnable en deux espaces indépendants phoniquement : la salle 110 et la salle 350, faisant référence à la surface des pièces. « *Grâce à la qualité*



*acoustique de la salle, le Conservatoire de Musique et de Danse pourra régulièrement utiliser la salle 110 pour ses répétitions et auditions. D'autres utilisateurs pourront simultanément occuper l'autre salle. Nous veillerons sans cesse à respecter la polyvalence du lieu afin que tout le monde puisse en profiter.* » affirme Florence Mignot-Caminale.

## ○ Une architecture originale

Posée au cœur de la zone d'activités Ste Barbe, l'Ellipse a été pensée par le cabinet d'architecture Atelier de la Passerelle comme un « *objet architectural posé à côté d'autres objets mais au sein d'un paysage nature* ». Les architectes du projet racontent : « *Toute la difficulté du projet réside dans le paradoxe*

*entre la fonction d'équipement public emblématique qui devait être perçue comme un repère et un lieu d'animation et son intégration à l'environnement qui devait être la plus discrète*



### Fiche d'identité

- **Surface utile** : 685 m<sup>2</sup>.  
La salle (460 m<sup>2</sup>) est modulable en deux espaces soit 350 m<sup>2</sup> pour la grande salle et 110 m<sup>2</sup> pour la petite salle
- **Capacité** : maximum 680 personnes debout, 400 personnes assises
- **Equipements scéniques** : projecteurs, sonorisation, local régie, pré-équipement vidéo
- **Annexes** : local technique, cuisine et espace traiteur et espace de stockage
- Confort du public avec climatisation, chauffage et système de renouvellement complet de l'air
- **Coût des travaux** = 1,5 millions d'euros H.T.

possible. Le résultat est assez surprenant. De l'extérieur, nous observons un bâtiment peu imposant, adoptant un profil bas, absorbé par un système de talus alors qu'à l'intérieur la salle apparaît vaste.»

La forme ovoïde du bâtiment traduit la volonté d'insertion paysagère harmonieuse avec des lignes de force inspirées de la nature, qui n'accrochent pas le regard. «La nature se retrouve aussi dans les matériaux utilisés. Le béton brut avec empreinte bois et la toiture en zinc tel un point de ralliement rappellent une ambiance minérale.» ajoute l'architecte.

### ○ Acoustique sur-mesure

L'acoustique est une des préoccupations du projet : limiter la propagation des bruits vers l'extérieur et obtenir un confort irréprochable à l'intérieur, grâce à l'appui d'un acousticien. «Le bâtiment est comme enfoui dans la nature et tourne le dos aux habitations. Il est dense, hermétique, avec très peu d'ouvertures pour empêcher que les bruits ne s'échappent. Les façades et le toit sont épais pour confiner les bruits.»

A l'intérieur, une cloison de 11 m par 3 m, épaisse de 10 cm, un habillage bois et un remplissage



Local traiteur

en laine de roche connue pour sa haute densité d'isolation acoustique, permet l'utilisation des deux salles simultanément. La cloison est formée par deux panneaux mobiles. Ces parties en accordéon se rangent dans deux cavités prévues à cet effet et sont guidées par des rails au plafond.

### ○ Pourquoi l'Ellipse ?

Florence Mignot Caminale a constitué un groupe de travail d'une dizaine d'élus, ouvert à tous les membres du conseil municipal. Au cours de nombreuses réunions et visites sur place pour s'imprégner du lieu, les élus ont réfléchi à des noms inspirés de la



Cloison acoustique

forme du bâtiment, de la zone d'implantation ou de sa fonction. Le consensus s'est porté sur l'Ellipse, un nom qui avait été au préalable plebiscité par les Fidésiens suite à un sondage dans Mosaïque.



## Mode d'emploi

### Usages

- la grande salle de 350 m<sup>2</sup> : réunions, conférences ou manifestations communales, associatives (de type conférences, spectacles, fêtes d'écoles, auditions, lotos, repas, goûters, cabarets-bals...) ou fêtes familiales,
- la petite salle de 110 m<sup>2</sup> : prioritairement les activités du CMD et des ensembles orchestraux (cours de percussions, répétitions...)
- les deux salles réunies : spectacles, congrès, conférences et grandes manifestations. L'heure limite d'utilisation de la salle est de 23h du lundi au vendredi et le dimanche, de 1h le samedi.

### Tarifs

Gratuit en 2010 pour les associations fidésiennes. A titre indicatif, pour la salle 350 : 600€ pour un particulier fidésien, 800€ pour copropriétaires ou entreprises fidésiens, 1 600€ pour un particulier non fidésien. La salle sera mise à disposition des particuliers dans un second temps, après une première période de mise en service.

### Réservations

Les demandes de réservation sont reçues par Anne Dupond du service de gestion des salles. Sous la responsabilité de l'adjointe, elle instruit les demandes et autorise le déroulement d'une manifestation, en fonction de la nature de la manifestation, du planning de réservation, de la compatibilité de la manifestation avec la configuration des locaux proposés et des règles de sécurité.

### Gestion des salles :

tous les matins de 9h à 12h, sauf le mercredi de 14h à 17h au 04 72 32 59 32 ou [anne.dupond@ville-saintefoyleslyon.fr](mailto:anne.dupond@ville-saintefoyleslyon.fr)

## Finances communales

Deux rendez-vous importants ont ponctué ce début d'année : le compte rendu de l'exécution budgétaire de l'année 2009 et l'approbation du budget encadrant l'action de la Ville pour cette nouvelle année 2010. Mosaïque vous fait découvrir l'un et l'autre, qui sont l'expression chiffrée de l'action conduite par la Ville.

### Regard sur l'année 2009

Les **dépenses d'investissement** ont essentiellement été consacrées à des travaux d'équipement. Elles se sont élevées à 3M€. Leur financement a été assuré sans recours à l'emprunt, grâce aux ressources propres de la collectivité.

Les **recettes réelles de fonctionnement** se sont élevées à 19,5M€, en accroissement de 4,2% entre 2008 et 2009, sous l'effet conjugué d'une augmentation du produit des contributions directes (à taux de fiscalité inchangés) due à une revalorisation exceptionnellement importante des bases par le Parlement, de la prise en compte par l'Etat des résultats du recensement de la popula-

tion, de la perception de deux subventions 2008 et 2009 du Département pour le Conservatoire de Musique et de Danse.

Les **dépenses réelles de fonctionnement** se sont élevées à 15,68M€, en accroissement de 0,25% seulement, permettant de dégager un autofinancement appelé à nourrir les dépenses de grands équipements dont la réalisation va s'étaler jusqu'à 2013 (piscine, cinéma, centre social...).

**L'ensemble de ces dépenses** traduit les décisions prises par la municipalité pour améliorer et renforcer les équipements et services aux Fidésiens, dont voici les opérations les plus significatives :

#### Aménagement du territoire et des quartiers

- > la mise en valeur de la ceinture verte
- > le réaménagement de l'ilôt sud du Centre (parking Monument aux Morts, espaces verts, éclairage public)
- > l'éclairage public du chemin de Monträy
- > l'acquisition de l'ancien local Casino à la Gravière afin d'encourager une activité de commerce
- > la campagne animalité urbaine pour une ville plus propre.

#### Population, enfance et jeunesse

- > le fonctionnement en année pleine de la Maison de la Petite Enfance au Grand Vallon
- > l'extension et le réaménagement du centre de loisirs des Razes à la Gravière pour les Centres Sociaux Fidésiens
- > le lancement en septembre 2009 du Kangourou Club, accueil de loisirs pour les 6-12 ans les mercredis et petites vacances
- > le soutien de la Ville au financement de la ludothèque ouverte en septembre 2009

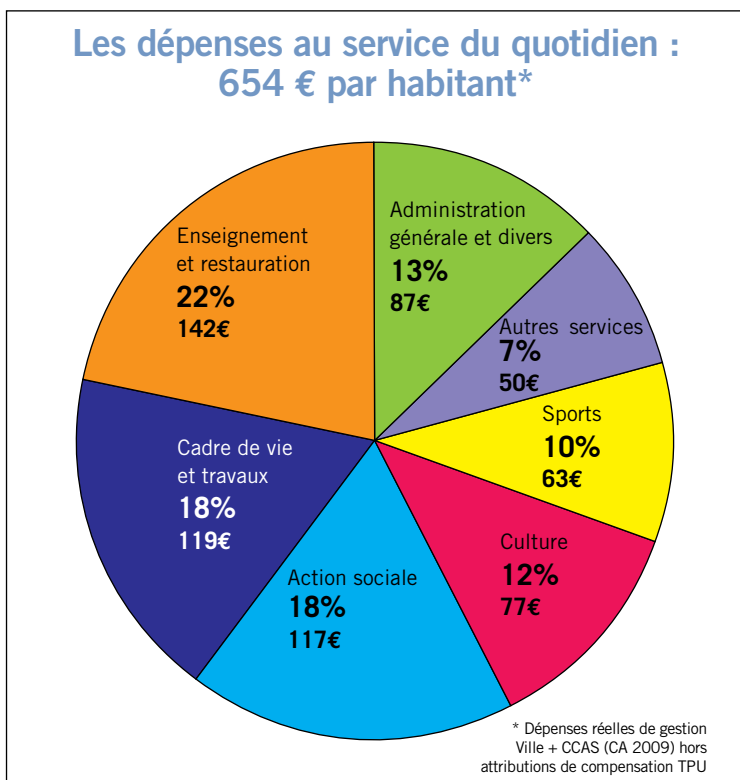


Parking du Monument aux Morts

- > de grands travaux de rénovation des locaux scolaires.

#### Vie locale : culture, sport et animations

- > les travaux de construction de l'Ellipse située rue Ste Barbe (voir dossier pages 5, 6 et 7)
- > l'ouverture de cours de technique vocale au Conservatoire de Musique et de Danse
- > la création du terrain multisports de la Gravière, équipé d'un terrain de football synthétique, de basket, d'une piste de saut en longueur et de modules de skate
- > la réfection complète de l'étanchéité du gymnase du Plan du Loup.



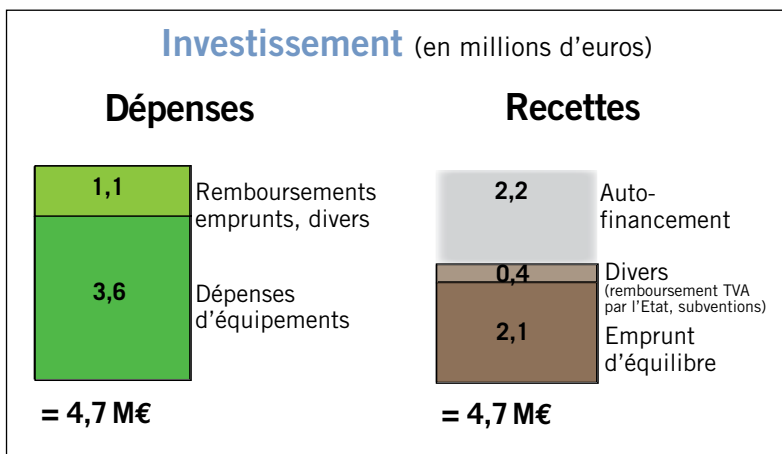
Terrain multisports à la Gravière



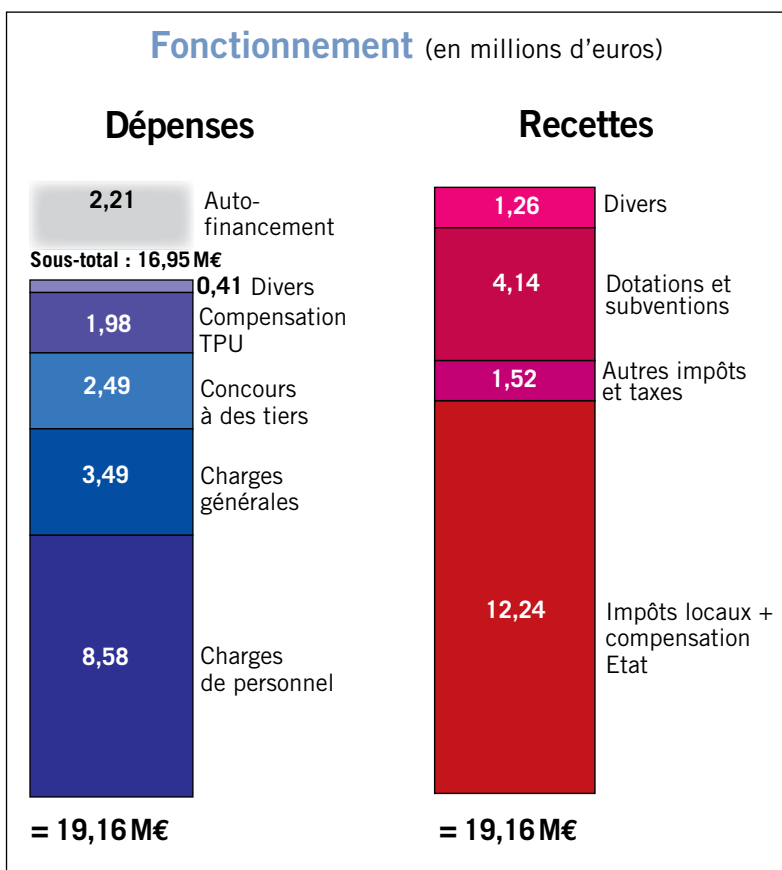
# Le budget primitif 2010

**La prévision budgétaire cadre l'action annuelle de la Ville. Elle répond aux objectifs que s'est fixée l'équipe municipale pour Sainte Foy et les Fidésiens, conformément au plan de mandat 2008-2014 et aux engagements pris devant les électeurs en mars 2008. Elle est un exercice difficile, dans un contexte économique et financier très incertain.**

Michel Chapas, Maire de Sainte Foy nous présente ce budget : « Il donne à la Ville des moyens importants pour déployer de nouveaux services et équipements. Et toujours, depuis 13 ans, sans augmenter les taux d'imposition ! Rares sont les communes à connaître une telle stabilité de leurs taux. Cela n'est possible que grâce à une gestion rigoureuse des dépenses que nous nous imposons pour utiliser au plus juste l'argent du contribuable. » La maîtrise des dépenses préside à l'élaboration de ce budget pour 2010 mais aussi pour les années à venir. François Lamy, conseiller délégué aux Finances poursuit : « La gestion du budget se fait dans le temps. Il faut d'ores et déjà penser et préparer les dépenses à venir. La prudence nous permet d'assurer aux Fidésiens notre capacité à financer les dépenses de demain. »



Les **dépenses d'investissement** (4,7M€) sont pour l'essentiel des dépenses d'équipement 3,6M€ : nouveaux équipements, modernisation et réparations d'équipements existants. L'équilibre entre dépenses et recettes représente l'autofinancement qui vient limiter le recours à l'emprunt.



Les **dépenses de fonctionnement** (16,95M€) sont constituées par :

- les dépenses de personnel (8,58M€), soit 50 % des dépenses pour le fonctionnement des services rendus à la population.
- les charges générales (3,49M€), soit 20 % des dépenses regroupent la consommation d'énergie pour les bâtiments communaux, l'entretien des équipements et terrains, les fournitures et matériels, les assurances...
- le concours apporté à des tiers participant à la vie communale (2,49M€) comme les syndicats intercommunaux (dont le SAGYRC), le Centre Communal d'Action Sociale, les associations.
- la compensation TPU versée au Grand Lyon (1,98M€).

Les **recettes de fonctionnement** (19,16M€) sont constituées par :

- les impôts locaux (11,87M€), auxquels s'ajoute la compensation de l'Etat au titre des exonérations et dégrèvements fiscaux soit 64 % des recettes.
- d'autres produits fiscaux (1,52M€) dont les droits de mutation (0,8M€).
- les dotations et subventions reçues de l'Etat et d'autres collectivités (4,14M€), dont les dotations de solidarité et de péréquation dont Sainte Foy est bénéficiaire compte tenu de la faiblesse de son potentiel fiscal.
- d'autres recettes (1,26M€) dont le produit des services payés par les usagers (piscine, bibliothèque, conservatoire, restauration scolaire...).

L'excédent des recettes représente l'autofinancement, qui est une forme d'épargne destinée à financer les investissements.

## Les actions au service de Sainte Foy

**Le budget 2010 permet de financer au quotidien les services rendus à la population, le soutien de la vie associative et des événements rythmant la vie locale. Il rend aussi possible la mise en place de nouvelles actions qui témoignent des impulsions données par la municipalité pour améliorer et renforcer les services et équipements. Voici quelques-unes des opérations et actions significatives :**

### Grands projets

Les deux grands projets d'équipements que sont la nouvelle piscine municipale et l'équipement public Deshay-Neyrard (centre social, cinéma, salle du conseil municipal - voir article page 14) apparaissent au budget

Face au Pré du Vallon, une nouvelle aire de jeux (70 000€) est créée dans le cadre du programme de financement de 5 aires en 5 ans. En parallèle, l'aire du parc Bourrat et l'espace jeux annexe à la place Laurent Paul seront renforcés.



Pré du Vallon

2010 pour le financement de leur conception (honoraires d'architectes). Le financement de ces investissements majeurs est planifié sur plusieurs années dans le cadre de la prospective financière, actualisée deux fois par an.

### Aménagement du territoire et des quartiers

#### Le Pré du Vallon au naturel

150 000€ seront consacrés cette année à l'aménagement du Pré du Vallon un espace de 6 000 m<sup>2</sup>, carrefour de cheminements piétonniers qui vient terminer la transformation du quartier du Grand Vallon. Fidèle à la volonté des riverains, le Pré du Vallon se veut champêtre pour ponctuer les 2 km de promenade.

#### Promenons-nous dans la ceinture verte

Patrimoine naturel inestimable de notre commune, le budget 2010 consacre 50 000€ à la mise en valeur de la ceinture verte. Au total, ce sont près de 110 000€ sur deux ans qui permettront la création de cheminements piétons. Des sentiers de 1,20m de large matérialisent les axes de circulation pour préserver la faune et la flore et pour sécuriser le passage du public. Sur les 3 km de sentiers qui jalonnent la ceinture, environ 1,5 km seront rénovés avec des gravillons concassés, des marches et rampes en bois à certains passages.

#### Et encore :

- la plantation des espaces verts au cœur du lotissement



Jardin d'enfants Les coccinelles

d'activités de la zone Sainte Barbe ;

- la réalisation d'une étude de cadrage du projet de création de nouveaux jardins familiaux à Beausite. L'étude par un architecte paysagiste définira la surface et le nombre de jardins ;
- le remplacement de l'éclairage public de la rue du Neyrard, d'une partie du boulevard Baron du Marais, entre la rue Jeanne d'Arc et le chemin Croix Pivort, et de l'avenue de Limburg ;
- la conduite d'un diagnostic sur l'accessibilité des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite ;
- la réalisation du diagnostic préalable au programme de réhabilitation intérieure de l'Eglise du Centre, pour la sécurisation et la sauvegarde de ce patrimoine communal ;
- la location d'un local communal

à Beunant (voir article page 15).

- la démolition de la propriété Cazemarcique, pour des raisons de sécurité (voir article page 14).

#### Yzeron

La Ville de Sainte Foy-lès-Lyon reste toujours solidaire du SAGYRC Syndicat intercommunal du bassin de l'Yzeron pour le financement des travaux de requalification des cours d'eau, par sa contribution annuelle (206 000€ en 2010). Après instruction par les services de l'Etat, l'enquête publique devrait être lancée fin 2010 début 2011. Pour ne pas perdre de temps, les négociations foncières avec les riverains ont débuté. Téléchargez le dernier compte rendu de la réunion publique sur :

[www.saintefoyleslyon.fr](http://www.saintefoyleslyon.fr)  
(rubrique Ville Nature/Yzeron).

Ceinture verte



## Développement durable

### Economies écolos et Agenda 21

Sainte Foy passe au durable et se donne les moyens de diminuer son impact sur l'environnement. La Ville réalise en 2010 un diagnostic de performance énergétique sur 30 bâtiments municipaux (coût 50 000€). Confié à un cabinet d'études, le diagnostic va évaluer le coût des travaux à réaliser et le gain économique et environnemental, afin de définir un plan d'actions efficace pour la gestion patrimoniale.

Sainte Foy durable, c'est aussi le lancement de la démarche d'Agenda 21 pour laquelle la Mairie a recruté une chargée de mission développement durable et s'octroie les services de l'agence Rhône-Alpes Energie Environnement et d'un bureau d'études pour mener à bien la démarche participative.

#### Et aussi :

- les travaux de rénovation des chauffages dans les bâtiments publics ;
- la réalisation d'une plateforme de traitement des déchets verts de la Ville.

## Population, enfance et jeunesse



Crèche Colin Colline

### Travaux à la crèche Colin Colline

Qualité de l'accueil et confort des enfants sont une exigence pour les établissements petite enfance. C'est pourquoi la Ville se lance dans la réhabilitation complète de la crèche Colin

Diagnostic énergétique à l'école Châtelain



Colline. Avec un total de 80 000€ de travaux, la Mairie profite de la nécessaire mise aux normes de la cuisine pour créer une salle de restauration, agrandir le hall sur environ 15 m<sup>2</sup> pour un accueil plus chaleureux et fonctionnel, créer un espace pour les travaux manuels de 15 m<sup>2</sup>, rafraîchir la totalité des locaux et aménager un coin pour le personnel et un local poussettes. En définitive, il s'agit d'optimiser l'espace. Quatre mois de travaux sont programmés à partir de juillet.

### Bâtiments scolaires, un nouveau toit pour Paul Fabre

Chaque année, la Ville de Sainte Foy réalise des travaux d'amélioration des écoles. En 2010, la 1<sup>ère</sup> phase de rénovation de la toiture du groupe scolaire Paul Fabre débutera, un nouveau toit et une isolation améliorée. En juillet et août, les travaux concernent l'école maternelle Grange Bruyère et l'immeuble de logements annexe soit 895 m<sup>2</sup> de toiture acier et 8 m<sup>2</sup> de toiture terrasse pour un montant de travaux de 200 000€.

#### Et encore :

- le fonctionnement en année pleine du Kangourou Club, accueil de loisirs pour les 6-12 ans les mercredis et petites vacances ;
- l'ouverture en janvier 2010 du nouveau jardin d'enfants "Les coccinelles", structure petite enfance de 12 places pour les plus de 2 ans ;
- l'aménagement du local de

l'ancienne Police nationale pour en faire un lieu d'animations géré par l'OFTA.

## Vie locale : culture, sport et animations

### Subventions, encourager le tissu associatif

La Ville soutient la vie associative locale à hauteur de 984 824€. Certaines associations contribuent à des missions d'intérêt général, d'autres créent du lien social, toutes participent au dynamisme et à la richesse de notre commune. Tous les domaines sont concernés : culture, sport, vie scolaire, social notamment les Centres Sociaux Fidésiens (321 773€), l'OFTA (107 800€), la MJC (58 000€ provisionnels + 68 129€ pour l'encadrement), le Cinéma Jeanne Mourguet (26 000€), le

Centre Culturel Communal Fidésien (31 000€), le Comité de jumelage (30 000€), l'Office Municipal des Sports (46 000€) etc.

#### Et aussi :

- l'achèvement de l'équipement Ellipse, située rue Ste Barbe (voir dossier pages 5, 6 et 7) ;
- l'occultation de la façade de la Bibliothèque (voir article pages 14 et 15) ;
- la réfection de la grande salle du gymnase du Plan du Loup ;
- les fêtes du jumelage organisées à Sainte Foy-lès-Lyon en octobre 2010 ;
- l'adhésion au Comité Syndical de l'Aqueduc du Gier, afin de participer activement à la valorisation de ce patrimoine archéologique emblématique.

Ecole Paul Fabre





## Hommage à la Nature et à notre Ville

Depuis 10 ans, la Ville de Sainte Foy-lès-Lyon est déterminée à faire vivre Nature en Fête. Cet événement fascine par son décor magique, un écrin de verdure sublimé par des parterres de fleurs colorées et étonnantes. Nature en Fête c'est aussi la convivialité, la détente et l'amusement avec des animations toutes gratuites !

Ode à la Nature, Nature en Fête met cette année l'accent sur les insectes et la biodiversité, plus particulièrement l'abeille en ville, si essentielle à la vie végétale. Lors des balades découvertes, nous rendons accessible le potentiel nature de Sainte Foy. Les promeneurs pourront apprécier la richesse des espaces préservés fidésiens où l'intervention de l'Homme est limitée et où la nature s'exprime en toute liberté.

Derrière cet événement, on retrouve une équipe solidaire et motivée. La Ville co-organise la manifestation et les services municipaux fournissent un effort logistique important, avec toujours autant d'enthousiasme. Il y a aussi tous les bénévoles acteurs de la fête et les associations partenaires dont le plaisir et l'implication restent intacts pour partager leur amour de la nature et conseiller les visiteurs.

Nature en Fête est à l'image de notre ville, une manifestation dont le succès repose sur un cadre et un programme d'animations attractifs, durable avec la nature comme acteur principal et solidaire grâce aux nombreux acteurs et visiteurs du 8 mai animés par le simple plaisir de se retrouver.

Alain Bavozet, adjoint délégué au Cadre de vie de proximité



## Une nouvelle décennie pour Nature en fête

Avons-nous besoin de nature, et la nature de diversité ? Convaincre chacun de prendre parti, c'est le pari des organisateurs de Nature en Fête.

Le "Grand Vallon" de Sainte Foy est dédié à la fête samedi 8 mai 2010, année de la biodiversité, menacée de toute part, par les atteintes peu conscientes de notre mode de vie, par nos préoccupations qui priment sur l'environnement, par des vues à court terme qui oublient les générations futures.

C'est notre responsabilité d'inviter les enfants à éduquer leurs parents. C'est le travail des associations d'expliquer sur leurs stands le sens de "Biodiversité". C'est pour chacun aussi l'opportunité d'assister à deux conférences : l'une sur la production du miel et les problèmes particuliers de l'apiculture dans



notre région ; l'autre sur la diversité des milliers d'espèces d'abeilles sauvages et des multiples façons de les protéger. Les enfants seront à la fête le 8 mai !

Ils feront un geste actif pour la nature : planter une fleur pour leur maman, fabriquer un nid pour les abeilles,

construire un nid d'oiseau en poterie. Ils feront un geste symbolique pour l'environnement : tester le poney et la calèche comme mode doux de déplacement urbain ; prendre de la hauteur avec le trampoline et les murs d'escalade.

Que Sainte Foy soit la bien nommée "Sainte Foy la Verte" ou "Sainte Foy les Fleurs", voilà le vœu du bureau et des membres de l'association des Amis du Grand Vallon.

Jean Chevillard, Président de l'Association des Amis du Grand Vallon

## La ville, refuge des abeilles

**La 11<sup>e</sup> édition de Nature en Fête se passionne pour l'abeille. Insecte doué pour la production de cire et de miel, son rôle pollinisateur est essentiel à la vie de nos jardins et à notre alimentation.** En partenariat avec l'association Arthropologia et le Syndicat d'Apiculture du Rhône vous saurez tout sur les abeilles, domestiques ou sauvages. Rencontre avec Marc Maisonnnet, membre du Syndicat.



## Quel est le rôle du Syndicat d'Apiculture du Rhône ?

Aujourd'hui, l'Union Nationale de l'Apiculture recense 70 000 apiculteurs, soit 17,6 % de moins qu'il y a 10 ans, ce qui a fait chuter de près de 50 % la production de miel. Le Syndicat est donc là pour défendre les droits des apiculteurs mais aussi pour faire la promotion des abeilles et des produits de la ruche.

## Pourquoi avez-vous accepté de participer à Nature en Fête ?

Notre objectif est de faire partager au public notre passion de l'abeille. De manière très accessible, nous serons là pour faire découvrir l'abeille, le miel, le fonctionnement de la ruche et le métier d'apiculteur. Nous souhaitons également sensibiliser le public à la disparition des abeilles depuis une quinzaine d'année, au danger des pesticides et de certains parasites.

## Vous êtes vous-même Fidésien et apiculteur amateur ?

Tout à fait. J'habite à Sainte Foy-lès-Lyon depuis mon enfance et je m'occupe d'une dizaine de ruches. Des études montrent que les abeilles se portent très bien en ville où il y a moins de pesticides et où il fait plus chaud. Il est facile d'installer une ruche dans son jardin. L'apiculture de loisir est accessible.

## Animations

**Bulle de démo en bois**, ruches et extracteurs, exposition photos, atelier pour les enfants de fabrication de fagots, vente de pain d'épices et de bonbons au miel. 15h, sous chapiteau : projection vidéo "Ces merveilleuses abeilles de montagne" suivie d'un débat.

16h30, sous chapiteau : projection vidéo sur les abeilles sauvages, suivie d'un débat.

# au Vallon des Prés Nature en fête 13

**A découvrir...** Entrée et animations gratuites

## LES MARCHÉS

- **Plantes** : vivaces, d'intérieur, aromatiques, succulentes, médicinales et de collection,
- **Accessoires et conseil de jardinage**, poteries, vanneries,
- **Produits du terroir** : produits de la ferme et de bien-être, herboristerie, confitures, miels, sirops, vin...



## LES NOUVEAUTÉS 2010

- **Association PAPILLYON** : présentation d'insectes vivants et naturalisés (papillons, phasmes, coléoptères...)
- **Centres Sociaux Fidésiens**, présentation des réalisations de l'atelier peinture : "redonner vie à des vieux objets".



## ET TOUJOURS

- **Atelier de repotage et de coloriage** avec les Jardins Familiaux,
- **Atelier poterie**,
- **Initiation au grimper d'arbres**, bassin de Capitaine Pic et ses voiliers, ballades en calèche et en poney, mur d'escalade, etc,
- **Rhône-Elevage**, association des éleveurs d'animaux de basse-cour et petit bétail : volailles, pigeons, lapins, cobayes...
- **Stands** du Tourisme vert en Rhône-Alpes et animalité urbaine,
- Information sur la **qualité de l'eau** du Grand Lyon et les économies d'eau avec Véolia,
- Service brouettes,
- Buvette et restauration au "Café des Amis du Grand Vallon"



## Les sorties pédestres et nature de l'AGUPE

Tous les départs se font au stand de l'AGUPE, rond-point du chemin des Fonts. Les sorties sont ouvertes à tous, les enfants sont les bienvenus notamment pour les sorties naturalistes. Les chiens sont admis sauf pour les sorties oiseaux, ils seront impérativement tenus en laisse en permanence. Les durées mentionnées sont indicatives.

### 5 sorties naturalistes :

☛ 9h45, durée 1h30 : le chant des oiseaux. Avec un ornithologue du Cora, découverte des

oiseaux du vallon des Razes.

☛ 10h, durée 1h30 : les insectes pollinisateurs. Les abeilles "domestiques" ne sont pas les seules à fréquenter les fleurs, un spécialiste d'Arthropologia nous en apprendra plus.

☛ 10h30, durée 1h30 : la faune de la commune. Un guide de la Frapna vous emmènera à la découverte des animaux sauvages de la ceinture verte. Belle occasion de parler aussi corridors biologiques...

☛ 15h, durée 1h30 : le chant des oiseaux, toujours avec un guide

du CORA.

☛ 15h30, durée 1h30 : richesse du ruisseau des Razes. Que de vie dans un ruisseau non pollué ! Un spécialiste vous la fera découvrir.

> Une sortie géographique, 10h15, durée 2h : pour un géographe, tout peut se lire dans un paysage : la géologie, les activités humaines, la flore, l'histoire parfois... Adultes et grands enfants.

> La grande sortie pédestre de l'après-midi, 14h, durée 3h30 : la

colline de Chaponost et ses vestiges. Cette sortie évitera en grande partie les routes. Bonnes chaussures conseillées.

> La sortie pédestre d'aération, 16h durée 2h : la ceinture verte au printemps.



## Bibliothèque éco-responsable

### Dernière ligne droite pour le rafraîchissement

La première étape des travaux de rafraîchissement de la bibliothèque Léopold Sédar Senghor s'est achevée en juin 2008. Les opérations de ventilation et de climatisation du bâtiment terminées, il s'agit maintenant d'occulter les baies vitrées de la façade ouest et sud. La solution de brise-soleil, lames en aluminium, a été

retenue pour protéger des rayons qui surchauffent le bâtiment tout en conservant l'éclairage naturel. Installés sur la paroi, les lames seront en partie fixes et en partie mobiles grâce à une motorisation pilotée par ordinateur. En fonction du vent et du soleil, les lames prendront automatiquement la bonne orientation qui préserve le bâtiment. L'entreprise B2GI va procéder

d'ici l'été à la pose sur la façade, sans engendrer de l'opération globale de rafraîchissement aura coûté près de 562 000€ HT (travaux et honoraires) dont 102 000€ HT pour les lames brise-soleil. A noter que les panneaux photovoltaïques installés sur



le toit ont produit en 1 an 12 779 kWh soit environ la consommation électrique annuelle de l'école maternelle Louise Chassagne. ♦

## Deshay-Neyrard, le projet prend forme

C'est au terme d'un concours d'architectes de très haut niveau que le cabinet Archigroup a été retenu. Gilles Assi, adjoint délégué à l'aménagement du Territoire rappelle les enjeux du projet : « Avec ce programme, nous assurons la liaison entre le centre historique de Sainte Foy et les différents quartiers en créant une épine dorsale de services autour de la rue Châtelain, services administratifs (Mairie, Maison du Rhône...), sociaux, scolaires, culturels et sportifs (gymnase, future piscine) au carrefour des transports en commun.

*La réalisation de ce bâtiment de 2 080 m<sup>2</sup> multimodal (équipement social, cinéma, salle du conseil) s'inscrit dans cette dynamique.* » Le projet architectural intègre ce contexte urbanistique en mêlant un esprit contemporain et l'ambiance du village, avec l'intégration de toits terrasses végétalisés. Gilles Assi nous en dévoile plus : « Nous avons été séduits par l'esprit chaleureux qui préside au projet, les formes pures et les matériaux nobles zinc et bois privilégiés par l'architecte. Le bâtiment vient en résonance avec l'espace actuel de la Mairie

*en créant une ouverture type agora. Les cheminements piétonniers sont au cœur du projet pour créer des liaisons déambulatoires tandis que le mur et l'alignement d'arbres rue du Neyrard sont conservés.* » Désormais, l'équipe d'Archigroup va travailler avec la Ville et les utilisateurs pour affiner le fonctionnement du bâtiment. L'esquisse sera présentée avant l'été pour un dépôt du permis de construire en juillet 2010. Démarrage des travaux en 2011 et livraison début 2013. ♦

## Haut comme 3 pom bien logé

Les assistantes maternelles de l'association "Haut comme 3 pom" se réjouissent ! La Ville de Sainte Foy rénove leurs



locaux. Installées au 13 boulevard des Provinces, les 12 assistant(e)s maternelles, y organisent des temps collectifs avec les 28 bambins gardés. La salle d'activités, la cuisine et les dortoirs soit près de 80 m<sup>2</sup> rafraîchis du sol au plafond. Des faux plafonds ont été créés pour améliorer l'acoustique, l'éclairage repris, un plan de travail et un lave-mains pour les enfants sont les bienvenus pour rendre la cuisine plus fonctionnelle. Un investissement de 11 600€ pour offrir des conditions d'accueil optimales pour nos tout-petits. ♦

## Cazemarcique, une page se tourne

Suite à un incendie qui a ravagé une grande partie du bâtiment et de la toiture début janvier, l'ancienne ferme Cazemarcique située au 163 chemin des Fonts, sera démolie pour des raisons de sécurité. Le Centre Technique Municipal a tout d'abord procédé à la mise en sécurité du site puis une entreprise interviendra pour la démolition complète

du bâtiment. Propriétaire de ce terrain de 5 232 m<sup>2</sup>, la Mairie va étudier le devenir de cette pièce maîtresse pour l'aménagement quartier de La Plaine. Une réflexion menée en fonction des besoins et des fonctionnalités (urbanisme, circulation, école, équipement sportif). Une nouvelle page du quartier est à écrire. ♦



## Petits et grands, chacun son école

**Ça bouge sur le quartier de la Plaine ! Les deux écoles du quartier, La Plaine et Chantegrillet vont profiter d'une restructuration à la rentrée 2010-2011. Les classes de maternelle seront regroupées à l'école de La Plaine, et les primaires du CP au CM2 seront à Chantegrillet.**

**En gestation depuis de nombreuses années, la restructuration sert des objectifs pédagogiques.** Marie-Anne Chapon, adjointe déléguée à la Vie scolaire nous explique : « Si nous prenons l'exemple de

*l'enseignement élémentaire, nous avons aujourd'hui 4 enseignants à la Plaine et 3 à Chantegrillet. L'intérêt de la restructuration sera de permettre aux enseignants de travailler en équipe. Les deux*

*écoles pourront ainsi mieux s'organiser sur le plan pédagogique. L'organisation est aussi optimisée pour le personnel municipal. Les études garderies séparées par niveau seront plus efficaces pour le travail des enfants. »* La proximité des deux écoles et la baisse des effectifs de près de 25,7 % en 10 ans ont conduit la Mairie et l'Académie à prendre cette décision. Selon l'Inspection académique, ils seront 94 élèves de maternelle à rejoindre La Plaine et 149 élèves de primaire à Chantegrillet soit respectivement 3 à 4 classes et 6 classes. « Nous avons conscience de changer les habitudes des parents et nous ferons tout pour les accompagner » rassure

Marie-Anne Chapon. « Afin de limiter la circulation aux abords des écoles, nous sommes très favorables à la mise en place d'un pédibus comme sur d'autres groupes scolaires, et nous serions partie prenante de sa création. » L'adjointe précise que la restructuration est une étape progressive vers le regroupement à terme, de tous les élèves sur un seul site. Durant l'été, le Centre Technique Municipal déménagera les locaux. Les sanitaires de l'école Chantegrillet seront refaits à neuf, avec cloisonnement et mise aux normes d'accessibilité. L'office et la salle à manger seront aménagés pour servir plus de repas. ♦



## Vie de quartier à Beaunant

La Ville de Sainte Foy-lès-Lyon poursuit avec beaucoup d'énergie la revitalisation du quartier de Beaunant, en lien avec la Comité d'Intérêt Local.

du parking, la Mairie a décidé de louer un local au rez-de-chaussée des logements du bailleur Semcoda. Les 78 m<sup>2</sup> sont loués pour implanter d'ici juin un local de quartier pouvant accueillir jusqu'à 60 personnes lors de réunions, rencontres ou autres petites manifestations. Le lieu est aussi destiné à être un point d'information permanent sur l'Aqueduc du Gier et le pont siphon. Sorte de mini-musée, les curieux pourront apprécier une exposition, des vidéos sur le monument historique et l'avancée du travail de valorisation du patrimoine. Les 60 m<sup>2</sup> restant devraient être occupés d'ici l'été par une boulangerie, sandwicherie avec une belle terrasse. ♦



Après la réhabilitation de l'ancien terrain 4x4, la création

## Ste Barbe/Montraÿ, une nouvelle voie

Le nouveau chemin de Montraÿ, sécurisé et embelli, et la zone d'activités Sainte Barbe seront célébrés samedi 29 mai à 11h. En présence de Pierre Abadie, vice-président du Grand Lyon, Michel Chapas inaugurera Sainte Barbe, une opération d'urbanisme majeure et Montraÿ, ancien chemin rural qui s'est adapté à l'urbanisation du secteur. Fruit de longs mois de travaux pour la réalisation de 1 200 mètres linéaires de trottoirs entre la rue Ste Barbe et l'Hôpital et de 400 m de chaussée, l'opération Montraÿ a conduit une réhabilitation en profondeur puisqu'elle a vu l'enfouissement total des réseaux aériens, la plantation d'arbres, la pose d'éclairage

public et de ralentisseurs. Les riverains sont invités à partager un moment convivial pour fêter la renaissance du chemin plus agréable et plus sûr pour les piétons. ♦



## Conseil Jeunes en devenir

La Ville de Sainte Foy-lès-Lyon veut donner la parole aux jeunes ! Michel Chapas et son équipe mettent en place un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), ouvert à tous les Fidésiens collégiens de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>. Marie-Anne Chapon, adjointe à la Vie Scolaire porteuse du projet revient sur le concept : « *Le Conseil Municipal d'Enfants existe depuis 10 ans et nous avons envie d'élargir cette expéri-*

*mentation de la démocratie et de la citoyenneté à d'autres tranches d'âge. Le public est différent, les adolescents ont d'autres idées et une nouvelle vision de la commune. Ils ont suffisamment de recul pour s'impliquer dans la vie municipale.* ». Le CMJ se veut plus souple, avec un fonctionnement flexible et adapté à ce public. Aujourd'hui, tout est encore à construire c'est pourquoi Marie-Anne Chapon



lance un appel : « *Tous les jeunes qui ont des idées, des questions ou une simple curiosité sur le projet peuvent d'ores et déjà se faire connaître auprès du service scolaire. Nous définirons avec*

*eux le cadre du Conseil des Jeunes pour qu'il leur corresponde à 100%.* ». Elèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, à vous de jouer ! ♦  
**Service Vie scolaire**  
**04 72 32 59 03**  
**scolaire@ville-saintefoyleslyon.fr**

## Le Hangar de Félicie

Une pizzeria a ouvert allée Claude Bachelard, à proximité de la zone d'activités Ste Barbe. Annabelle Fleurence a garé son vieux camion pizza "Félicie" devant le hangar : « *J'ai travaillé pendant 1 an et demi en camion. C'est très physique et éprouvant donc je voulais ouvrir un restaurant sans m'éloigner de ma clientèle, toujours sympa et fidèle. J'ai donc saisi l'opportunité de ce hangar. J'aime l'ambiance et le potentiel de ce grand plateau que j'ai pu*



*décorer comme je l'entendais.* » Cette jeune femme de 30 ans s'est donc lancé dans les travaux avec le soutien du propriétaire et a ouvert en janvier dernier. La carte se complète, la décoration se diversifie et les clients se font de plus en plus nombreux ! Ouvert tous les jours sauf le lundi soir et le mardi. ♦  
**04 37 57 97 46**

## Agenda 21 : mobilisation des agents municipaux

Le développement durable, c'est l'affaire de tous ! Pour porter ce message dans le cadre de son Agenda 21, la Mairie de Sainte Foy-lès-Lyon veut être exemplaire. C'est pourquoi une action de formation de l'ensemble du personnel de la Mairie est lancée le 18 mai, lors du petit déjeuner d'accueil des nouveaux agents. Chaque agent recevra ainsi le même niveau d'information sur ce

qu'est le développement durable et la méthode d'élaboration de l'Agenda 21. Une étape indispensable pour que ces notions puissent être respectées et encore plus appliquées dans tous les services de la Ville. A l'issue de la formation, des agents référents seront identifiés pour impulser la démarche au quotidien. En parallèle, la phase d'état des lieux se poursuit jusqu'en juillet. ♦

## Agenda

**Du 20 avril au 22 mai** : exposition "Sténopés", "Le Grapillon" et l'association "L'œil fertile". Sélection de beaux livres de photographies. Bibliothèque L. S. Senghor

**2 mai, 9h à 18h** : vide genier de l'école de Beaunant par l'association de parents d'élèves SEELVB. Ouvert à tous. Infos au 06 71 03 49 17 en soirée.

**2 mai, 9h à 18h** : vide genier et marché créatif de l'école Chantegrillet. Ouvert à tous.

Informations et inscriptions exposants au 06 24 69 31 91. 11-13 rue Laurent Paul

**Du 10 au 24 mai** : semaine "Sport, Seniors, Santé" organisée par l'OFTA. Séances gratuites, aikido, tennis de table, danses, aquagym, gym, marche etc. Infos au 04 78 59 11 64.

**13 mai, 9h30** : tournoi de l'Ascension de la Fidésienne Volley Ball sur herbe 3x3. Tournoi masculin, féminin 36€.

Tournoi loisir (mixte) 30€. Tournoi jeunes (- 16 ans) 18€. Stade du Plan du Loup

**17 mai, 20h15** : soirée "Pour un Sourire d'Enfant", au profit des enfants chiffonniers de Phnom-Penh. Film et débat. Entrée libre. Ellipse, 23 rue Ste Barbe

**Du 25 au 28 mai** : vente du Club des 4 saisons. Salle communale du centre

**Du 3 au 5 juin** : grande braderie des commerçants du centre

**5 juin, 8h à 20h** : tournoi inter-régional de tennis de table avec le Club Sportif Charcot. Gymnase Barlet

**12 juin, 8h à 17h**: challenge OMS Office Municipal des Sports. Cross du Conseil Municipal d'Enfants. Stade Plan du Loup

**13 juin, 8h à 20h** : tournoi international féminin football par le football Club Ste Foy. Stade Plan du Loup



## de Fidésien

### Alain Gravey, médecin pompier fidésien à Haïti

*Médecin généraliste installé depuis une vingtaine d'années à Sainte Foy-lès-Lyon, spécialisé en médecine tropicale le Docteur Alain Gravey s'est engagé en tant que médecin pompier volontaire depuis presque 20 ans. Mobilisé par la DICA Rhône, détachement d'intervention catastrophes aéromobile, Alain Gravey s'est tout de suite porté volontaire pour venir en aide aux populations d'Haïti suite au séisme du 12 janvier.*

#### Comment s'est organisé votre départ ?

Le départ a été très rapide, j'ai été appelé le 14 janvier et j'étais dans le train pour Paris le lendemain. Nous sommes partis à 3 pour le Rhône, j'étais accompagné d'une infirmière Joëlle Blondeau et d'un sapeur-pompier Lionnel Maître. Après une longue attente, nous avons embarqué



sur un vol civil, limité en bagages et en matériel, pour finalement arriver le 19 janvier.

#### Quelle était votre mission sur place ?

Les opérations de recherche et de déblaiement avaient été assurées dans les premiers jours. Notre mission était de remettre en marche les 4 hôpitaux de Port-au Prince et de gérer les urgences. Après un rapide bilan, les victimes étaient soignées et pansées ou hospitalisées pour subir des actes chirurgicaux. Affecté à la clinique du Sacré cœur, mon rôle était de gérer les 70 personnes hospitalisées à ciel ouvert, de calmer les douleurs

pour qu'ils ne souffrent plus. Ce qui restait de la clinique menaçait de s'effondrer et les répliques persistaient. Nous avions très peu de matériel, et sans cesse la préoccupation de transférer les malades pour soigner de nouvelles personnes. L'hôpital de fortune en extérieur s'est peu à peu aménagé grâce au travail des pompiers.

#### Pourquoi vous être engagé en tant que médecin pompier ?

#### Que retenir-vous de cette expérience ?

Je me suis engagé pour porter secours aux personnes. A Haïti, nous devons gagner leur confiance pour les aider. Ce sont des gens extraordi-



naires, chaleureux qui malgré leur détresse sont toujours positifs et souriants. On échangeait, on riait, on dansait avec eux. Même si les conditions étaient spartiates et militaires, je suis satisfait de ma mission. Les pompiers sont toujours très soudés et la rencontre avec les Haïtiens incroyable. La relève est arrivée le 2 février.

### Sainte Foy-lès-Lyon accueille les pompiers du Rhône

**Samedi 19 juin**, Sainte Foy accueille le 56<sup>e</sup> Congrès de l'Union Départementale des Pompiers du Rhône. La caserne Sainte Foy-Francheville attend près de 900 pompiers pour participer aux compétitions sportives et aux concours de manœuvre dès 9h. A 12h, la cérémonie officielle verra la passation de drapeaux, la remise des médailles et le baptême de la nouvelle promotion des Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP). En parallèle, des expositions de matériels de secours, de lutte incendie et de véhicules rarement dévoilés au public sont proposées. Rendez-vous sur le site Ste



Barbe-Plan du Loup pour assister à cette compétition fraternelle et pour encourager les 3 équipes fidésiennes-franchevilloises. Les JSP cadets/minimes, champions du Rhône depuis 6 ans remettent leur titre en jeu tout comme les benjamins champions depuis 2008. ♦

### Sport et handicap

La commission Sports et loisirs du Conseil Municipal d'Enfants vous attend nombreux, en famille ou entre amis, pour participer à la 3<sup>e</sup> édition "Sports et Handicap", samedi 29 mai de 14h à 17h au gymnase Barlet. Venez vous confronter à des sportifs en fauteuil ou malvoyants pour appréhender différemment les situations de handicap. Une belle manière de découvrir le handisport. ♦



### Fêtes du jumelage : recherche familles d'accueil

Sainte Foy-lès-Lyon accueille les Fêtes de jumelage du 8 au 11 octobre et les préparatifs sont en marche. Une délégation de centaines d'Anglais, d'Allemands et de Serbes sont attendus pour cette rencontre amicale et festive. Des fêtes qui ne pourraient avoir lieu sans l'hospitalité des familles, qui rend ces échanges culturels interactifs. Le service culturel recherche donc des familles d'accueil pour faire vivre le jumelage. ♦

**Renseignements Christine Jaudoin au 04 72 32 59 14**  
culture@ville-saintefoyleslyon.fr

## Ensemble pour Sainte Foy

### Un cri d'alarme pour nos associations : un désengagement alarmant !

Au conseil municipal du 25 mars 2010, nous venons de voter les subventions à de nombreuses associations. Mais au-delà des aspects budgétaires, ce vote doit nous rappeler avant tout que nombres d'entre elles vont bientôt faire face à de grandes difficultés. En effet, la plupart des associations se sont construites grâce à la formidable énergie de personnes, maintenant vieillissantes et désireuses de passer la relève... Or bien souvent cette relève n'est pas là ! Un vent de jeunesse serait salvateur. Mais les jeunes sont coincés entre leur vie professionnelle et leur vie familiale émer-

gente. Par ailleurs, les aléas de la vie économique actuelle réduisent encore plus l'opportunité de beaucoup de gens de donner du temps à des associations et/ou de s'impliquer dans des activités tournées vers la collectivité.

Ce désengagement "sociétal" ne concerne pas uniquement les associations : preuve en est l'abstention grandissante et le pessimisme collectif sur les perspectives d'avenir. Outre ces aspects, et même si la question peut paraître taboue, on peut s'interroger aussi sur l'objet même de certaines associations et sur l'intérêt que peut percevoir la

population.

Plus que jamais, il est donc temps de se préoccuper du bénévolat et d'aider les associations à trouver les nouvelles énergies nécessaires à la poursuite de leurs innombrables efforts. La vie dans nos quartiers en dépend !

Il serait déraisonnable de construire de nombreuses infrastructures municipales, si par ailleurs, aucune vie n'irrigue notre ville et nos quartiers. En tant qu'élus, nous savons bien ce que cela veut dire de donner du temps à une œuvre collective. Il est de notre devoir de veiller à ce que ce tissu associatif ne périsse pas et de

soutenir nos concitoyens qui ont déjà tant donné pour que ces associations animent Sainte Foy-lès-Lyon.



Hervé GRANGE

Ensemble pour Ste Foy  
Permanence 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h à 11h  
en mairie salle niveau parking  
Contact : [bernard.momin@numericable.com](mailto:bernard.momin@numericable.com)  
Tél. 04 72 16 05 72 ou 06 75 73 47 12

## Avec vous, un nouveau souffle pour Ste Foy

### Des raisons d'espérer

Aujourd'hui en France, **tout va mal** et même de plus en plus mal : éducation, emploi, social, retraites, justice, salaires, sécurité, précarité, pouvoir d'achat, etc. Pas un seul point positif ! **Le triste bilan** de ce pouvoir quasi monarchique et de ce gouvernement servile et aveuglement soumis à son chef, a amené les Français à exprimer leur "raz le bol" lors des élections régionales. Le 21 mars ils ont dit leur espoir de voir les pouvoirs locaux rééquilibrer ce que le pouvoir national génère d'injustices et d'atteintes à leurs acquis sociaux. **Même à Ste Foy-lès-Lyon** de nombreux bureaux de vote ont placé la liste de Jean-Jack Queyranne en tête des suffrages ! Ce résultat, qui n'est pas pour nous déplaire, révèle l'ampleur du malaise social et le désaveu pour un modèle de

gouvernance qui est proposé depuis quelques années.

Ste Foy n'échappe pas à la crise !

Pourtant, contrairement aux effets d'annonce les Fidésiens verront leurs **impôts locaux augmenter** en 2010. En effet, bien que la commune décide de ne pas augmenter les taux d'imposition, les bases sur lesquels ils sont calculés augmentent toutes les années, ce qui mécaniquement provoque une **pression fiscale plus importante** que chacun pourra vérifier sur sa feuille d'impôts. Ceci pourrait ne pas être choquant si cela était mis en perspective des besoins de la commune, or à Ste Foy il n'y a pas de rapport entre les besoins et les impôts et cette année il aurait même pu être envisagé une réelle baisse par la **baisse des taux**. Chaque année le compte

administratif fait apparaître des excédents de fonctionnement de plus en plus importants, qui sont régulièrement versés à la cession d'investissement et au remboursement des emprunts. Pour 2009, cet excédent s'est élevé à **4,5 million d'euros, un bénéfice** de plus de 20% des ressources qui n'a pas été utilisé et qui est en partie mis en réserve pour des investissements futurs. Et là c'est un **choix contestable** ! Il y a trois leviers pour financer une commune, les dotations (Etat, Grand Lyon), la fiscalité et le recours à l'emprunt. En période de crise ne vaut-il pas mieux **ajuster la pression fiscale** quitte à avoir recours à l'emprunt si besoin. Ne vaut-il pas mieux avoir un pilotage plus fin, réajustable année par année ? Ne vaut-il pas mieux jouer sur les

3 leviers ? **Une commune ne se gère pas comme un ménage** (d'ailleurs quel ménage pourrait générer 20% d'économie en cette période), quand on investit pour le futur la charge doit être répartie sur le futur et ce n'est pas forcément vertueux d'être une commune les moins endettées.

Heureusement que nous avons des raisons d'espérer depuis le 21 mars !



Eric POMMET

Permanence, tous les samedis qui suivent le conseil municipal  
[elusdegauchestefoy@laposte.net](mailto:elusdegauchestefoy@laposte.net)

## Ste Foy écologique, citoyenne et solidaire

### Le coût du bien être

La majorité municipale a vendu un terrain de la zone d'activité du Plan du Loup à Calicéo pour l'installation d'un **"espace dédié à la remise en forme et au bien être"**.

Cela a des effets et un **coût environnemental, social, humain** que Calicéo et la municipalité ont du mal à voir et à entendre.

Avec ses quatre bassins chauffés à 33° en moyenne, y compris quand il fait -10° dehors, cet espace bien être est un **gaspilleur d'énergie, un grand émetteur de gaz à effet de serre**. Avec la machinerie nécessaire à cette dépense énergétique, les riverains connaissent le prix à payer du bien

être :

**Bruits et compressions** déclencheurs de maux de tête, d'insomnies.

**Vibrations** qui au bout de 9 mois d'ouverture provoquent des fissures dans les murs des maisons.

Les riverains ont organisé un **comité de défense**. Ils sont des interlocuteurs indispensables pour la prise en compte des conséquences d'une telle installation.

Des choses ont pu se faire depuis juillet. Calicéo a fait gagner sa cheminée ce qui a réduit l'envahissement sonore subi entre juillet et novembre 2009. Des études conjointes de la municipalité (enfin ! ) et de Calicéo

ont eu lieu à l'automne. Les résultats sont clairs :

Le niveau de bruit la nuit et le jour reste trop important. **Les machines devraient être arrêtées ou insonorisées**.

Depuis rien n'a été modifié, pourtant la vie des riverains restent très perturbée.

Une nouvelle étude de bruit a été réalisée par Calicéo début 2010, mais il refuse de la diffuser.

**Les normes acoustiques doivent être respectées** et le Maire doit intervenir dans le cadre de son pouvoir de police. Seuls les services de l'Etat alertés jouent leur rôle, actuellement.

Il n'y a pas encore de normes énergétiques mais la municipalité qui prône la **mise en place d'un Agenda 21** devrait pour le moins porter cette préoccupation. Pour d'autres informations : <http://comitecaliceo.fr>



Monique COSSON

[www.moniquecossion.fr](http://www.moniquecossion.fr)

## ⊕ Euro 2016 : Lyon chausse les crampons !



Lyon a été sélectionnée par la Fédération Française de Football parmi 12 villes françaises pour la candidature à l'Euro 2016. Si la France l'emporte en mai 2010 notre agglomération vivra un très grand événement populaire, au rayonnement économique et touristique. La Ville de Sainte Foy-lès-Lyon s'associe au Grand Lyon pour soutenir la candidature de Lyon et de la France. Rejoignez les forces vives de notre agglomération et le comité de soutien en cliquant ici : [www.euro2016-lyon.org](http://www.euro2016-lyon.org)

## ⊕ 100 ans du Club Eclair Confluent Mulatière/Ste Foy

Créé en mai 1910, le club E.C.M. fêtera son 100<sup>e</sup> anniversaire **samedi 29 mai, dès 10h** avec démonstration du sport boules sportives et modernes par des joueurs internationaux, projection d'un diaporama relatant l'histoire du club. Et surtout une grande journée de

jeux axés sur l'usage d'engins sphériques tels que ballons, balles, boules, billes, etc. où chaque visiteur de 7 à 77 ans et plus pourra montrer son adresse pour tenter de gagner le grand prix de la journée. Aujourd'hui, l'E.C.M. Sainte Foy est un des plus grands clubs boulistiques du secteur en terme de locaux, de membres, ou de licenciés.



**Renseignements E.C.M. Sainte Foy**  
9 rue Clément Mulat 69350 La Mulatière - tél 04 78 51 71 15  
[pierre.fenet@orange.fr](mailto:pierre.fenet@orange.fr)

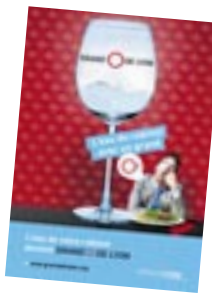
## ⊕ Qualité de l'O

Le Grand Lyon labellise votre eau du robinet "Grand'O de Lyon" ! 100 % naturelle de grande qualité, 100 % sûre, grâce à des contrôles continus et un suivi sanitaire exigeant,

100 % économique, 1 litre coûte moins de 0,3 centime d'euro et 100 % durable et responsable sans emballage donc sans déchet. La Grand'O de Lyon a les arguments pour plaire. Pourtant seuls 68 % des sondés par une enquête de l'INPES déclarent boire l'eau du robinet, et seuls 24 % la consomment régulièrement. Pour plus de renseignements, le Ministère de la santé rend disponible sur internet les résultats des contrôles réalisés sur notre commune : [www.eaputable.sante.gouv.fr](http://www.eaputable.sante.gouv.fr)

## ⊕ Fête des voisins, organisez-vous!

Événement convivial, créateur de lien social, la Fête des Voisins le **vendredi 28 mai** est l'occasion de rencontrer les



personnes qui vivent près de nous dans une ambiance festive. Solidaire, Sainte Foy renouvelle son partenariat avec Immeubles en Fête et vous accompagne pour l'organisation dans votre immeuble ou quartier en mettant à votre disposition un kit, disponible mardi 18 mai de 13h30 à 16h30 sur inscription au 04 72 32 59 50.

## ⊕ Collecte des encombrants

La Ville de Sainte Foy-lès-Lyon organise la collecte annuelle des encombrants **jeudi 3 juin**. Déposez vos encombrants la veille, rassemblés en 2 ou 3 points bien visibles pour les maisons individuelles et à l'emplacement habituellement réservé aux ordures ménagères pour les immeubles. Attention, les déchets déchargés le jour même ne seront pas collectés et le camion n'effectue qu'un seul passage.

**Retrouvez la liste des objets non collectés sur le Rapid'Infos sur [www.saintefoyleslyon.fr](http://www.saintefoyleslyon.fr)**



## du 15 février au 30 mars 2010

*Mosaïque ouvre ses colonnes à l'état-civil. Ceux d'entre vous qui ne souhaitent pas voir figurer leur nom à cet endroit doivent le signaler expressément au service état-civil de la mairie, lors de la délivrance de l'acte.*

### Décès

#### Janvier

- > GUSTIAUX Rose, veuve CLÉMENT, le 29/01/2010
- > DENJEAN Bernard, le 30/01/2010

#### Février

- > REGNARD André, le 15/02/2010
- > GOLLION René, le 17/02/2010
- > JANIN Yvette, veuve FORSTER, le 18/02/2010
- > ROUX Gilles, le 18/02/2010
- > FOREST Jacques, le 19/02/2010
- > WAGNER Albert, le 19/02/2010

#### Mars

- > DUFOUR Marie-Antoinette, veuve FERRERO, le 1/03/2010
- > DUBOIS Ginette, le 2/03/2010
- > ZWAHLEN Yveline, épouse BAS, le 3/03/2010

- > MATHIAS Jean, le 7/03/2010
- > PHILIBERT Armand, le 7/03/2010
- > JACQUIN Jeanne, veuve BASSET, le 10/03/2010
- > BOUVET Élise, veuve FOURNIER, le 11/03/2010
- > GORSE Marie-Louise, épouse COMBE, le 15/03/2010
- > PERRIN Simone, veuve PONCHON, le 16/03/2010
- > RIOLS FONCLARE Marcelle, veuve BAREK, le 22/03/2010
- > BUSSY Louis, le 23/03/2010
- > DUPASQUIER Marie-Louise, veuve GIRAUD, le 27/03/2010
- > MIRTO Ange, le 27/03/2010
- > GRILHAUT DES FONTAINES Gaston, le 29/03/2010

### Mariages

#### Mars

- > BENEITO Thierry et GERTRUDES Christine, le 27/03/2010
- > YACOUBI Mourad et BADER Amel, le 27/03/2010

### Naissances (\*hors commune)

#### Février

- > RENAUD Marie, le 10/02/2010\*
- > BARTH Anaïs, le 13/02/2010\*
- > ABDOURAHMANE Kelia, le 15/02/2010
- > ABRY Elisa, le 17/02/2010
- > TISSIER FERREIRA Evan, le 17/02/2010
- > VONG Malone, le 20/02/2010
- > SERMET Edouard, le 22/02/2010\*
- > SUSIC Lilianna, le 24/02/2010\*
- > BOURDAUDUCQ Léa, le 28/02/2010\*

#### Mars

- > FELLAG CHEBRA Lilia, le 1/03/2010\*
- > CAMPOUSSY Florent, le 2/03/2010
- > LOCUSSOL Flavie, le 5/03/2010
- > SUISSÉ Maëlia, le 8/03/2010
- > RODRIGUEZ TRIQUET Edouard, le 8/03/2010\*
- > LEPRINCE Arthur, le 8/03/2010\*
- > SENTIS Emmy, le 9/03/2010
- > MILLANOLE Elsa, le 9/03/2010\*
- > CAMBE Matthieu, le 10/03/2010\*

- > DUJARDIN Shirine, le 11/03/2010
- > SAUTOUR Maxime, le 11/03/2010\*
- > BRUYÈRE Kamron, le 11/03/2010\*
- > MANNEVILLE Simon, le 13/03/2010
- > BARBOSA-CABANNES Lucian, le 14/03/2010
- > DUVAL Hanaé, le 15/03/2010
- > VIGLIANO Lucille, le 19/03/2010\*
- > PILLON Mathias, le 21/03/2010
- > FORGEARD Lucien, le 21/03/2010\*
- > MEZARD Sacha, le 24/03/2010\*
- > MEZARD Flore, le 24/03/2010\*
- > RAESS Alexandre, le 27/03/2010\*
- > TANNECH Khalil, le 27/03/2010\*
- > ADREANI-JACOUTON Romane, le 28/03/2010
- > LECUÉ Dorian, le 28/03/2010
- > DUCHEMIN Louis, le 28/03/2010\*
- > NARCY Eliette, le 29/03/2010
- > REHOUMA Nassim, le 29/03/2010
- > REHOUMA Yassin, le 29/03/2010
- > PEREIRA MENDES Adriana, le 30/03/2010
- > FRASSI Elio, le 31/03/2010